

Délibération 2024-04

Point de l'ordre du jour : V 5.1.1

Objet : Bilan de l'utilisation de la Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC)

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 2011-21 du 5 janvier 2011, modifié, relatif à l'École normale supérieure Paris-Saclay;

Vu le règlement intérieur de l'ENS Paris-Saclay.

Vote unique :

Le conseil d'administration approuve le bilan 2023 de l'utilisation de la CVEC tel que présenté dans le document annexé à la présente délibération.

Nombres de votants : 24

Pour : 24

Contre : 0

Abstentions : 0

Fait à Gif-sur-Yvette, le 15 mars 2024

Pour extrait conforme,
La Présidente de l'École normale supérieure Paris-Saclay

Nathalie CARRASCO



Pièce jointe : bilan CVEC 2023.

Classée au registre des délibérations sous la référence :
CA – 15/03/2024 - D.2024-04

Publiée sur le site internet de l'ENS Paris-Saclay le :

Rendue exécutoire compte tenu de la transmission au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche le 20/03/2024

Modalités de recours contre la présente délibération :
En application de l'article R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et /ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès de la Présidente de l'ENS Paris-Saclay, et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles.

Budget alloué à la vie étudiante, compte financier 2023

Produits 2023	121 560 €		
CVEC - 2022-2023 versement janvier	71 939 €		
CVEC - 2023-2024 versement juillet	49 621 €		
	part CVEC	part Ecole	total Vie étudiante
Dépenses 2023	121 560 €	78 556 €	200 116 €
1 - Amélioration de l'accueil des étudiants	32 335 €	9 089 €	41 424 €
Logement	6 855 €	0 €	6 855 €
Intégration vie de campus (dont subventions)	15 900 €	9 089 €	24 989 €
Rentrée	9 580 €	0 €	9 580 €
2 - Culture	23 834 €	0 €	23 834 €
Subventions aux associations	23 834 €	0 €	23 834 €
3 - Santé et prévention	23 604 €	51 478 €	75 082 €
Formations (VSS, PSC1, Hygiène alimentaire)	2 391 €	0 €	2 391 €
Sensibilisations (VSS, comportement à risques)	1 529 €	0 €	1 529 €
Psychologue	3 684 €	0 €	3 684 €
Médecine de prévention	16 000 €	51 478 €	67 478 €
4 - Sport	31 787 €	17 989 €	49 776 €
Activités sportives	20 110 €	17 989 €	38 099 €
Subventions aux associations	8 278 €		8 278 €
Matériel	3 399 €		3 399 €
5 - Action sociale	10 000 €		10 000 €